

AA042

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 720 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Optimiser le règlement des sinistres RC des particuliers

S'exercer à partir d'études de cas

COMPÉTENCES VISÉES

- **Déterminer** les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.
- **Expliquer** et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- **Déterminer** les moyens à mettre en place pour indemniser l'assuré.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE RESPONSABILITÉ CIVILE IMPLIQUANT DES PARTICULIERS

1. Vérifier l'imputabilité des garanties à l'événement déclaré
2. Dégager les exclusions et limitations de garantie dans le temps et dans l'espace
3. Prendre les mesures conservatoires

B. APPRÉCIER LES RESPONSABILITÉS ET METTRE EN OEUVRE LES RECOURS

1. Mesurer les évolutions jurisprudentielles
2. Rechercher et analyser les obligations des parties impliquées dans le sinistre
3. Apprécier la nécessité de recourir à l'expertise amiable ou judiciaire

C. INDEMNISER LES VICTIMES

1. Déterminer les préjudices matériels indemnisables
2. Évaluer les préjudices

PUBLIC

- Confirmés dans les fonctions de :
- Chargés d'indemnisation habitation
- Managers indemnisation multirisque habitation
- Gestionnaires de contrats habitation
- Gestionnaires sur veillance du portefeuille

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AAO41 - AA090

POINTS FORTS

Les participants travaillent à partir d'études de cas.

Ils doivent statuer sur les garanties, les responsabilités et les recours.

Les rappels techniques, juridiques et les apports méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.

La jurisprudence est analysée pour mesurer ses conséquences pratiques sur la gestion des sinistres.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)
Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation